

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du 31 janvier 2019

---

Le 31 janvier 2019, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires: Denis RAPONE, Alexandra BENSAMOUN, Louis de BROISSIA, Laurence FRANCESCHINI, Brigitte GIRARDIN, Alain LEQUEUX, Marcel ROGEMONT, Bernard TRANCHAND

Membre suppléant ayant voix délibérative : Vincent VIGNEAU

### ORDRE DU JOUR

---

Présentation de la veille internationale ; audition du Président de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP); point d'étape sur les travaux d'observation des sites illicites; autres points: délibérations recours contentieux RH, point marchés publics, approbation du relevé de conclusions du Collège du 10 janvier 2018.

### PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

---

#### **Présentation de la veille internationale**

Le bureau des affaires juridiques présente le rapport de veille internationale 2019.

Le rapport analyse les stratégies de lutte contre le piratage déployées dans 23 pays sur 5 continents. Une synthèse met en lumière pour chaque problématique (mesures de blocage DNS ou IP, judiciaires ou administratives, sites miroirs, etc.) les solutions nationales qui semblent être les plus innovantes. Le rapport analyse également les actions menées en matière de piratage sportif.

Les services présentent également le programme du colloque organisé le 7 février par l'Hadopi en lien avec la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat à l'occasion de la publication du rapport de veille internationale. Les membres du Collège soulignent la richesse des travaux menés et mettent en exergue la qualité des différents intervenants prévus pour le colloque.

#### **Audition du Président de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP);**

Le président de l'ARPP présente les principales missions de l'Autorité. Sont mis en exergue les travaux conduits par l'institution avec les intermédiaires ainsi que les collaborations fructueuses existantes avec d'autres Autorités telles que l'Autorité des marchés financiers ou l'Autorité de régulation des jeux en ligne dans la lutte contre les publicités illicites sur certaines plateformes.

Une discussion s'engage avec les membres du Collège.

#### **Travaux d'observation liste noire**

Les services présentent un ensemble de documents types préparatoires visant à encadrer et mettre en œuvre, à droit constant, de futurs travaux d'analyse et de caractérisation des sites et services illicites. Est mise en exergue la nécessité de renforcer le plus possible les débouchés de ces travaux en matière de lutte contre les sites illicites au-delà d'un simple exercice interne d'observation.

**Autres points :**

**Délibération recours en justice**

Le Président est habilité à ester en justice dans deux procédures en cours.

**Marchés publics :** les membres du collège sont informés de la passation

- d'un marché de prestations de service de billetterie en ligne à destination des agents dans le cadre des projets d'action sociale de la Haute Autorité ;
- d'un marché de prestations d'études dit « omnibus » visant de mesurer la part des internautes qui utilisent les moteurs de recherche pour la consommation d'un film, ainsi que les mots clés associés.

**Approbation du relevé de conclusions :** le Collège approuve le relevé de conclusions de la séance du 10 janvier 2019.

Le 21 février 2019

Denis RAPONE